#### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 5380

#### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information")) Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Biotechnologies spécialité Anatomie et cytologie pathologiques

### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Bourgogne - Dijon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER

# QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Bourgogne, Recteur de l'académie, Président de l'université de Bourgogne, Recteur de l'académie

# Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s): Code(s) NSF:

112 (1)

112 Chimie-biologie, biochimie, 331 Santé

#### Formacode(s):

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un technicien de laboratoire spécialisés en anatomie et cytologie pathologiques. Il exerce son activité en collaboration et sous la responsabilité des médecins anatomopathologistes.

Il maîtrise l'ensemble des techniques de routine et spéciales d'anatomopathologie.

Il est capable de réaliser une prise en charge macroscopique des prélèvements biopsiques et des pièces opératoires simples les plus courantes.

Il est capable de prendre en charge les prélèvements histologiques et cytologiques et de réaliser des lames qui seront interprétées par les médecins anatomopathologistes.

Il est capable de lire les frottis de dépistage du cancer du col utérin.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité au sein des laboratoires et des cabinets médicaux d'anatomie et cytologique pathologiques du secteur public et privé.

Il peut prétendre à un emploi de technicien de laboratoire spécialisé en anatomie et cytologie pathologiques

### Codes des fiches ROME les plus proches :

J1201 : Biologie médicale

# Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Bases biologiques, histologiques et anatomopathologiques

Bases de connaissances concernant la pathologie tumorale

Acquisition des techniques de routine en ACP

Acquisition des techniques spéciales en ACP

Acquisition des connaissances pour la lecture des frottis du col utérin

Bases de connaissances pour la lecture des cytologies spéciales

Projet tutoré

### Stage

# Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUIN	ON COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X

Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		Χ	
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

# LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

# Base légale

### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

# Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

# Références autres :

# Pour plus d'informations

Statistiques:

# Autres sources d'information :

http://www.u-bourgogne.fr

Lieu(x) de certification :

 $\label{leq:leading} \mbox{Lieu}(x) \mbox{ de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur:}$ 

Historique de la certification :